Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Publié le

ID: 059-200030633-20221020-2022_146-DE



COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU CAUDRESIS-CATESIS Extrait du Registre des délibérations du Conseil communautaire

Séance du 20 octobre 2022

Date de convocation : 13 octobre 2022 Nombre de conseillers en exercice : 74 Président de séance : M. Serge SIMEON

L'an deux mille vingt-deux, le vingt octobre à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis se sont réunis à la salle des fêtes d'Avesnes-les-Aubert, sur la convocation qui leur a été adressée par Monsieur Serge SIMEON, Président de la Communauté d'Agglomération du Caudrésis-Catésis.

Objet : Délibération 2022/146 portant création et modification/mise à jour du tableau des effectifs

Membres présents (57 titulaires et 2 suppléants): BASQUIN Alexandre, PORTIER Carole, WAXIN Vincent, BACCOUT Fabrice, HERBET Yannick, MÉRESSE DELSARTE Virginie, GAVE Nathalie, OLIVIER Jacques, SOUPLY Paul, DUDANT Pierre-Henri, MOEUR Sébastien, GOURMEZ Nicole, HOTTON Sandrine, LEDUC Brigitte, FORRIERES Daniel, BALÉDENT Matthieu, BERANGER Agnès, BONIFACE Didier, BRICOUT Frédéric, COLLIN Denis, DOYER Claude, HISBERGUE Antoine, POULAIN Bernard, RICHOMME Liliane, RIQUET Alain, THUILLEZ Martine, TRIOUX COURBET Sandrine, DÉPREZ Marie-Josée, PELLETIER Gilles, LAUDE Pierre, PLET Bernard, GERARD Jean-Claude, GOSSART Jean-Marc (S), LEFEBVRE Bertrand, BASQUIN Etienne, DEMADE Aymeric, CLERC Sylvie, DAVOINE Matthieu, MODARELLI Joseph, PLATEAUX Stéphanie, SIMEON Serge, PAQUET Pascal, LEONARD Julien, MERIAUX Christelle, LESNE-SETIAUX Monique, DUBUIS Bernadette, HENNEQUART Michel, RIBES-GRUERE Laurence, LEMAIRE Christine (S), HALLE Sylvain, NOIRMAIN Augustine, GERARD Pascal, GODELIEZ NICAISE Véronique, QUONIOU Henri, JUMEAUX Stéphane, RICHARD Jérémy, DOERLER-DESENNE Axelle, QUEVREUX Patrice, MAILLY Chantal

<u>Membres ayant donné procuration (8)</u>: MARECHALLE Didier à GOURMEZ Nicole, MÉRY-DUEZ Anne-Sophie à BALÉDENT Matthieu, PRUVOT Brigitte à RICHOMME Liliane, MANESSE Joëlle à SIMEON Serge, PORCHERET Didier à LEFEBVRE Bertrand, VILLAIN Bruno à MODARELLI Joseph, RICHEZ Jean-Pierre à HENNEQUART Michel, MÉLI Jérôme à MAILLY Chantal

Membre excusé (2): GOETGHELUCK Alain, DEFAUX Maurice

<u>Membres absents (5)</u>: MACAREZ Jean-Félix, LOIGNON Laurent, MATON Audrey, PLATEAU Marc,

GOURAUD Francis

Secrétaire de séance : Jérémy RICHARD

Délibération 2022/146 portant création et modification/mise à jour du tableau des effectifs

Conformément à l'article 34 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou établissement.

Il appartient donc au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services, même lorsqu'il s'agit de modifier le tableau des emplois pour permettre des avancements de grade.

Actuellement, le tableau des effectifs est le suivant (délibération 2022/99 du 06 juillet 2022) :

FILIERE ADMINISTRATIVE				
Grade	Effectifs budgétaire	Effectifs pourvus		
Attaché	4	1		
Rédacteur Principal 1er classe	1	1		
Rédacteur Territorial	1	1		
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	4	4		
Adjoint administratif de principal de 2 ^{ème} classe (C2)	4	2		
Adjoint administratif de principal de 2 ^{ème} classe TNC 12h hebdo (C1)	1	0		
Adjoint administratif (C1)	7	7		
FILIERE TECHNIQUE				
Grade	Effectifs budgétaire	Effectifs pourvus		
Technicien	1	1		
Agent de maîtrise	4	2		
Adjoint Technique Principal 1ère classe	2	2		
Adjoint technique principal de 2ème classe (C2)	11	3		
Adjoint technique (C1)	26	24		
FILIERE SPORTIVE				
Grade	Effectifs budgétaire	Effectifs pourvus		
Éducateur des APS principal 1ère classe	1	1		

Monsieur le Président indique à l'assemblée qu'un agent a réussi le concours de rédacteur territorial et que pour le nommer, il est nécessaire de créer un poste au tableau des effectif. De plus, à la suite des avancements de grade qui ont eu lieu à compter du 01/09/2022, il est nécessaire de modifier le tableau des effectifs.

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu le code général de la fonction publique,

Considérant qu'il appartient au conseil communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaires au bon fonctionnement des services,

Envoyé en préfecture le 21/10/2022

Reçu en préfecture le 21/10/2022

Publié le

ID: 059-200030633-20221020-2022_146-DE

Après en avoir délibéré à l'unanimité, l'Assemblée décide de :

- Créer ce poste à compter du 01/11/2022.
- Préciser que les postes de catégories B et A pourront, en l'absence de candidature de titulaires conformément aux critères être pourvus par des non titulaires.
- Préciser que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir dans un délai de 2 mois à compter de sa réception par le représentant de l'État et de sa publication auprès du Tribunal administratif de Lille.
- Valider le tableau des effectifs mis à jour ci-après :

FILIERE ADMINISTRATIVE	FILIERE ADMINISTRATIVE			
Grade	Effectifs budgétaire	Effectifs pourvus		
Attaché	4	1		
Rédacteur Principal 1er classe	1	1		
Rédacteur Territorial	2	1		
Adjoint Administratif Principal 1ère classe	4	4		
Adjoint administratif de principal de 2 ^{ème} classe (C2)	4	3		
Adjoint administratif de principal de 2 ^{ème} classe TNC 12h hebdo (C1)	1	0		
Adjoint administratif (C1)	7	6		
FILIERE TECHNIQUE				
Grade	Effectifs budgétaire	Effectifs pourvus		
Technicien	1	1		
Agent de maîtrise	4	2		
Adjoint Technique Principal 1ère classe	2	2		
Adjoint technique principal de 2ème classe (C2)	11	11		
Adjoint technique (C1)	26	16		
FILIERE SPORTIVE				
Grade	Effectifs budgétaire	Effectifs pourvus		
Éducateur des APS principal 1ère classe	1	1		

Acte certifié exécutoire

Transmission en Sous-Préfecture le 21/10/2022

Publication le 21/10/2022

Fait et délibéré en séance les jours, mois et an susdits

Pour expédition conforme

Le Président de séance,

Maire du CATEAU-CAMBRÉSIS

Conseiller Régional Serge SIMEON

Communauté d'Agglomération

IMPORTANT - DELAIS ET VOIES DE RECOURS :

Conformément à l'article R421 – 1 du code de justice administrative, le tribunal administratif de Lille peut être saisi par voie de recours formé contre la présente délibération pendant un délai de deux mois commençant à courir à compter de sa date de notification et/ou de sa publication.





- HELIOS : comptabilité publique
- ACTES : contrôle de légalité

BORDEREAU D'ACQUITTEMENT DE TRANSACTION

Collectivité : CC Caudresis-Catesis

Utilisateur: PASTELL Plateforme

Paramètre de la transaction :

Type de transaction :	Transmission d'actes
Nature de l'acte :	Délibérations
Numéro de l'acte :	2022_146
Date de la décision :	2022-10-20 00:00:00+02
Objet:	Délibération 2022/146 portant création et
	modification/mise à jour du tableau des effectifs
Documents papiers complémentaires :	NON
Classification matières/sous-matières :	4.4 - Autres categories de personnels
Identifiant unique :	059-200030633-20221020-2022_146-DE
URL d'archivage :	Non définie
Notification:	Non notifiée

Fichier contenus dans l'archive :

Fichier		Type de fichier	Taille du fichier
	Nom métier :		
	059-200030633-20221020-2022_146-DE-1-1_0.xml	text/xml	909
	Nom original :		
	2022.146.pdf	application/pdf	243037
	Nom métier :		
	99_DE-059-200030633-20221020-2022_146-DE-1-1_1.pdf	application/pdf	243037

Cycle de vie de la transaction :

Etat	Date	Message
Posté	21 octobre 2022 à 14h29min15s	Dépôt initial
En attente de transmission	21 octobre 2022 à 14h29min15s	Accepté par le TdT : validation OK
Transmis	21 octobre 2022 à 14h29min38s	Transmis au MI
Acquittement reçu	21 octobre 2022 à 14h39min51s	Reçu par le MI le 2022-10-21